

Cas concrets de problèmes professionnels de biologistes pouvant causer des préjudices pour le public

À remplir au meilleur de votre connaissance :

- vous n'êtes pas obligé de donner de noms et de dates précises
- vous n'êtes pas obligé d'utiliser ce formulaire (vous pouvez produire un texte sur le cas)

Auteur : ____

Date : ____

Titre : ____

(sujet du problème et du préjudice principal)

Section 1 : résumé du cas

Type de problème professionnel : bref résumé d'un paragraphe

➤ ____

Types de professionnels impliqués

Les responsables du problème : ____

Les personnes touchées par le problème : ____

Les autres personnes impliquées : ____

Description du problème et des conséquences professionnelles : description du problème professionnel survenu ou du problème anticipé ex. le projet de loi 49)

(vous pouvez joindre des documents)

➤ ____

Section 2 : protection du public

À quelles catégories peut-on relier ce problème par rapport à la protection du public ?

Le public n'est pas protégé dans quelles circonstances ? (veuillez mettre un X et expliquer si vous le désirez)

- Lorsque les actes professionnels de la biologie sont effectués par des non biologistes : ____
- Lorsque des membres d'Ordres professionnels reconnus ne déclarent pas leur manque de compétence pour effectuer des actes professionnels de la biologie : ____
- Lorsque les actes professionnels de la biologie sont effectués par des professionnels qui se prétendent biologistes : ____
- Lorsque des actes professionnels en biologie sont effectués par des biologistes n'ayant pas la compétence nécessaire : ____

- Lorsque les professionnels biologistes ne sont pas soumis à un code de déontologie obligatoire : ____
- Lorsque les professionnels biologistes ne sont pas imputables légalement de leurs actes : ____
- Lorsque les professionnels biologistes ne peuvent pas signer leur rapport : ____
- Lorsque que d'autres professionnels modifient les rapports des biologistes : ____
- Lorsque les biologistes ne suivent pas une formation continue afin d'éviter les erreurs professionnelles : ____
- Lorsque les conseils professionnels des biologistes ne sont pas suivis par leurs employeurs ou par les clients : ____
- Autre (veuillez préciser) : ____

Le problème peut causer quels types de préjudice ? (veuillez mettre un X et expliquer si vous le désirez)

- Problème de santé : ____
- Danger public : ____
- Problèmes d'ordre juridique (réglementation fédérale, provinciale et municipale) : ____
- Frais importants suite à une erreur professionnelle : ____
- Dommages à la propriété : ____
- Baisse de qualité de vie : ____
- Autre (veuillez spécifier) : ____

Section 3 : références du cas

Coordonnées de l'auteur : _____

Acceptez-vous que votre nom soit utilisé comme référence du cas ? ____

Si oui, désirez-vous que l'on vous informe à chaque fois ? ____

Pourriez-vous témoigner du cas ? ____

Les personnes nommées dans le cas sont-elles au courant ? ____

Si oui, acceptent-elle que leur nom soit dévoilé ? ____

Accepteraient-elles de témoigner du cas ? ____

Y a-t-il d'autres personnes ressources que nous pourrions contacter ? ____

Y a-t-il des documents qui sont joints à la présente ? ____

Y a-t-il des références que l'on pourrait se procurer ? ____